

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DU TERRITOIRE
DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE**

Séance du 27 mars 2017

Le 27 mars 2017 à 18h00, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente, Monsieur Giovanni SCHIPANI a été désigné secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Pascal AGOSTINI ; Philippe AMY ; Patrick ARNOUX ; Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI ; Sylvia BARTHELEMY ; Patrick BIAVA ; Alain BOUTBOUL ; Maurice CAPEL ; Pierre COULOMB ; Sylvia DERAÏ-GIMBERT ; Bernard DESTROST ; Antoine DI CIACCIO ; Sylvie FANEGO ; Bruno FOTI ; Julie GABRIEL ; Danièle GARCIA ; Gérard GAZAY ; Danièle GIRAUD ; Alain GREGOIRE ; Stéphanie HARKANE ; Muriel HENRY ; Dominique HONETZY ; André JULLIEN ; Michel LAN ; Jean-Marie LEONARDIS ; France LEROY ; Jeannine LEVASSEUR ; Rémi MARCENGO ; Jocelyne MARCON ; David MASCARELLI ; Joëlle MELIN ; Danielle MENET ; Yves MESNARD ; Robert MIECHAMP ; Véronique MIQUELLY ; Pierre MINGAUD ; Léo MOURNAUD ; Patricia PELLEN ; Christiane PETETIN ; Serge PEROTTINO ; Christine PRETOT ; Monique RAVEL ; Raymond ROCCHIA ; Alain ROUSSET ; Vincent RUSCONI ; Giovanni SCHIPANI ; Madeleine VAICBOURDT.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick PIN représenté par Sylvie FANEGO
Daniel FONTAINE représenté par Dominique HONETZY
Hélène TRIC représenté par Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI
Hélène LUNETTA représentée par Monique RAVEL
Mohammed SALEM représenté par Vincent RUSCONI
Geneviève MORFIN représentée par Giovanni SCHIPANI
Magali GIOVANNANGELI représentée par Antoine DI CIACCIO
Denis GRANDJEAN représenté par Muriel HENRY
Christophe SZABO DE EDELENYI représenté par Alain BOUTBOUL
Sophie ARTARIA-AMARANTINIS représentée par Danielle MENET
Laurent COLOMBANI représenté par Alain GREGOIRE

CT4/270317/20

Sur le rapport de Gérard GAZAY

Attribution d'une subvention au Réseau Entreprendre Provence et approbation d'une convention d'objectifs

Réseau Entreprendre Provence est une association qui aide les créateurs et repreneurs d'entreprise, afin de développer sur les territoires l'emploi et la compétitivité. Son objectif est de financer, mais surtout de valider et accompagner des projets à potentiel (des projets de PME générant plus de 6 emplois à 3 ans) en s'appuyant sur l'expertise d'entrepreneurs confirmés.

Après une année de transition en 2013, l'association à présent bien structurée a pu atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés : une centaine d'entreprises membres et une vingtaine de projets labellisés au cours de 10 comités d'engagement.

En 2017, l'association souhaite renforcer et pérenniser son ancrage territorial sur le Pays d'Aix et sur le Pays d'Aubagne et de l'Etoile. Son objectif est de labelliser une vingtaine d'entreprises des territoires.

Le programme « Croissance » initié en 2016 prend de l'ampleur en 2017. Un plus grand nombre d'entreprises identifiées et implantées sur les deux territoires sont éligibles et devraient accéder très vite à ce dispositif destiné aux entreprises vouées à un fort développement (a minima 1M€ à l'entrée dans le programme et une quinzaine de salariés, avec un triplement du chiffre d'affaire et des effectifs à l'horizon 3 ans).

Un nouveau programme « Innovatech » adossé à l'offre d'accompagnement du Réseau permet à des entrepreneurs de l'innovation de bénéficier d'un effet de levier en phase émergence.

Le Réseau propose aujourd'hui une offre globale élargissant son panel d'entreprises potentielles éligibles.

L'association compte enfin reconduire en 2017 les manifestations organisées sur le Pays d'Aix et le Pays d'Aubagne et de l'Etoile en 2016 : clubs des lauréats, clubs d'accompagnateurs, petits déjeuners, déjeuners, séminaire du programme Croissance.

Elle continuera également à participer activement aux événements locaux : Comités du Dispositif d'Amorçage de Provence, Energies de la Victoire, Talents du Pays d'Aix, Nocturnes de la Transmission, comité du DRM Lafarge, French Tech...

Elle planifiera enfin de grandes opérations de communication, afin de diffuser son action à un maximum de porteurs de projet susceptibles de bénéficier de son accompagnement.

Le budget prévisionnel 2017 de Réseau Entreprendre Provence s'élève à 204.200 € (cf. budget joint en annexe).

Pour les actions menées par l'association au titre de l'exercice 2017, le soutien financier de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence s'élèvera à 27.000 € (représentant 13,22 % du coût total prévisionnel), dont :

- 15 000 € seront pris en charge sur le budget du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (CT4). La dépense en résultant sera imputée sur l'Etat Spécial du Territoire, sur la ligne Chapitre 65/6574 qui présente les disponibilités nécessaires ;
- 12 000 € seront pris en charge sur le budget du Conseil de Territoire du Pays d'Aix (CT2). La dépense en résultant sera imputée sur l'Etat Spécial du Territoire, sur la ligne 3A/61/6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

Au vu de ce qui précède, Madame la Présidente propose au Conseil de Territoire de donner un avis favorable à la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La saisine du Conseil de la Métropole en date du 14 mars 2017.

Considérant

- La volonté politique de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence de soutenir un certain nombre d'associations à caractère économique, qui mènent, à l'échelle de son territoire des actions pertinentes, en cohérence avec les principaux axes de sa politique de développement économique.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170327-CT4-270317-20- DE Date de télétransmission : 18/04/2017 Date de réception préfecture : 18/04/2017
--

Ouï le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique :

De donner un avis favorable à l'attribution d'une subvention à Réseau Entreprendre Provence d'un montant de 15.000 € pris en charge sur le budget du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile (CT4). La dépense en résultant sera imputée sur l'Etat Spécial du Territoire, sur la ligne Chapitre 65/6574 qui présente les disponibilités nécessaires.

AVIS FAVORABLE

1 contre : Joëlle MELIN

Certifié Conforme
La Présidente du Conseil de Territoire

Sylvia BARTHELEMY



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170327-CT4-270317-20-
DE
Date de télétransmission : 18/04/2017
Date de réception préfecture : 18/04/2017



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170327-CT4-270317-20-
DE
Date de télétransmission : 18/04/2017
Date de réception préfecture : 18/04/2017